

Conseil Des Bâtimens civils

Liane Du 6 août 1894



Le Conseil des Bâtimens civils

Vu la Délibération Du Conseil municipal de la commune d'Etang en Date Du 3 juin 1894 qui se propose de construire au hameau de Velek un établissement pour une école mixte;

Vu le rapport de M. l'Inspecteur d'Académie en Date Du 1^{er} août 1894;

Est d'avis d'approuver les projets et devis présentés par ladite commune sous les réserves:

- 1^{er} que Des volets protégeront les fenêtres;
- 2^o qu'un parquet remplacera le carrelage au rez de chaussée sauf à la cuisine et au 1^{er} étage;
- 3^o qu'une communication ^{sera} soit établie entre la cuisine et la salle à manger;
- 4^o que l'emplacement du puits qui n'est pas indiqué soit éloigné le plus possible des Water closets;
- 5^o qu'une barrière séparera la cour Des garçons de celle Des filles;
- 6^o qu'une cloche soit ajoutée à l'édifice.

Pour copie conforme:
Le Secrétaire général